

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 novembre 2019



4^{ème} édition de la « Semaine de l'ESS à l'École » DU 23 AU 28 MARS 2020

LES ELEVES PRATIQUENT LA COOPERATION ET LA SOLIDARITE EN CLASSE
#SESSE2020

De la **maternelle au lycée**, l'opération a pour objectif de faire découvrir en classe l'engagement, l'entrepreneuriat collectif et les principes de l'Économie Sociale et Solidaire : la démocratie, la durabilité, la solidarité...

Des élèves et enseignants préparent et coordonnent, dès maintenant, de nombreuses initiatives qui seront valorisées en mars : actions de solidarité, visites d'entreprise, ciné-débats, rencontres en classe d'acteurs de l'ESS, animations de coopérative scolaires ...

Les acteurs de l'ESS préparent l'accueil et la rencontre d'élèves pour présenter leur activité et témoigner des principes qui régissent leurs associations, coopératives et mutuelles.

Ils bénéficient d'un accompagnement gratuit et d'outils pédagogiques en accès libre sur le site : www.semainessecole.coop. De nouveaux outils seront disponibles dès début 2020.

Les inscriptions sont d'ors déjà ouvertes sur le site de la « Semaine de l'ESS à l'École ».

Ils sont déjà engagés, pour des actions valorisées du 23 au 28 mars 2020 :

- **Expérimentation du « faire ensemble » et de la coopération** : l'association SAKADO permet à des élèves de primaire de composer et de collecter des sacs de fournitures variées pour des personnes sans-abris.
- **Découverte des entreprises de l'ESS** : des collégiens organisent des « forum de l'ESS » et vont à la rencontre des associations, coopératives et mutuelles de leur territoire pour découvrir leurs activités et métiers.
- **Vivre un engagement collectif pour l'écologie** : des lycéens engagés dans des « Maisons des Lycéens » organiseront des « clean walk » avec des associations locales.
- **Présentation et témoignage d'élèves** : des étudiants en BTS préparent des temps forts pour présenter les entreprises éphémères et réelles de l'ESS, qu'ils ont créées auprès d'autres étudiants dans le cadre du dispositif « Mon ESS à l'École ».

Plus de 20 000 élèves sensibilisés et engagés depuis 2017 !

Tout savoir sur la « Semaine de l'ESS à l'École » :

Initiative pilotée par [L'ESPER*](#), [l'OCCE*](#) et [Coop FR*](#) et soutenue par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Carte interactive, exemples, témoignages, vidéos, sur : www.semainessecole.coop

 [@SemaineESSEcole](#) #SESSE2020

Contacts presse

Thibault SAUVAGEON (L'ESPER) thibault.sauvageon@lesper.fr - 01 40 47 24 18 – 07 89 64 34 56

***L'ESPER** : L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République est un acteur majeur de l'éducation des jeunes à l'ESS sur les territoires, signataire d'une convention de partenariat en 2018 avec le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et le Haut-commissariat à l'ESS. L'ESPER est une association située à la croisée des mondes de l'éducation et de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle représente 44 organisations agissant dans le champ de l'éducation (mutuelles, associations, coopératives et syndicats).

Pour en savoir plus : www.lesper.fr  @LESPER_FRANCE

***L'OCCE** : Créé en 1928, l'OCCE encourage et soutient la coopération, comme valeur centrale à l'école. Au travers de formations délivrées aux enseignants et d'actions pédagogiques et éducatives proposées en classe, l'OCCE contribue à **développer le respect, la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes**, ainsi qu'à **permettre leur émancipation**. Grâce à 102 associations départementales, elle agit sur tout le territoire français. Chaque année, 5 millions d'enfants ou adolescents participent aux actions de l'OCCE via 51 300 coopératives et foyers scolaires. (Pour en savoir plus : www.occe.coop)

Pour en savoir plus : www.occe.coop   @OCCE_FD

***Coop FR** : Organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR est la voix des 22 500 entreprises coopératives représentant 1,3 million d'emplois et 27,5 millions de sociétaires. Tous les secteurs d'activités et tous les types de coopératives sont concernés : coopératives d'entreprises (coopératives agricoles, de commerçants détaillants, artisans, d'entreprises de transport, maritime), coopératives d'usagers (coopératives de consommateurs, d'HLM, coopératives d'habitants, coopératives scolaires), coopératives de production (Scop – Sociétés coopératives et participatives et CAE – Coopératives d'activités et d'emploi), coopératives multisociétaires (Scic – Sociétés coopératives d'intérêt collectif), banques coopératives.

Pour en savoir plus : www.entreprises.coop   @Coop_FR